





PGRI 2022-2027

Dispositions visant ou associant les porteurs de PAPI

Septembre 2022





Les objectifs du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2022-2027 sont déclinés en quatre grands types de dispositions :









-  Des dispositions à **décliner sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie**
-  Des dispositions à **décliner sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie, communes entre le SDAGE et le PGRI**
-  Des dispositions à **décliner sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie mais prioritairement dans les TRI**
-  Des dispositions à **décliner uniquement dans les TRI ou dans le périmètre des SLGRI**

Acteurs visés : ce terme désigne les acteurs (explicitement cités ou implicitement) qui mettent en œuvre chacune des dispositions ;




Acteurs associés : ce terme désigne les acteurs (explicitement cités ou implicitement) qui pourront être associés aux acteurs visés et contribuer à la mise en œuvre de chacune des dispositions.

Collectivités : ce terme désigne les Collectivités Territoriales (Commune, Département, Région) et leurs groupements : Établissement Public de Coopération Intercommunal à fiscalité propre (Communauté de Communes, Communauté d'Agglomération, Communauté Urbaine, Métropole), et les autres établissements publics locaux (Syndicat, EPTB, EPAGE...).

Repère	Numéro et titre de la disposition – PGRI 2022-2027	Outils / Procédures visés	Acteurs visés	Acteurs associés
I. Aménager les territoires de manière résiliente pour réduire leur vulnérabilité				
1.A – Évaluer et réduire la vulnérabilité aux inondations des territoires				
	1.A.4 – Accompagner les Collectivités territoriales et/ou leurs groupements en priorité dans les territoires couverts, au moins partiellement, par un TRI dans la réalisation de leur diagnostic de vulnérabilité aux inondations	Documents d'urbanisme - Diagnostic de vulnérabilité	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI)	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme)
1.B – Évaluer et réduire la vulnérabilité aux inondations des quartiers, des bâtiments et des activités économiques des secteurs à enjeux				
	1.B.1 – Prioriser les diagnostics de vulnérabilité aux inondations à mener (quartiers, bâtiments et activités économiques)	Documents d'urbanisme - Diagnostic de vulnérabilité	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme)	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI , Région), Chambres consulaires, État (DIRECCTE)
	1.B.2 – Réaliser des démarches de diagnostic de vulnérabilité aux inondations dans l'habitat collectif	Diagnostic de vulnérabilité	Opérateurs publics (gestion habitat collectif, bailleurs sociaux)	État, collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI)...
	1.B.4 – Réaliser des démarches de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des activités	Diagnostic de vulnérabilité	Acteurs économiques	Chambres consulaires, État (DIRECCTE), collectivités (Région,






Repère	Numéro et titre de la disposition – PGRI 2022-2027	Outils / Procédures visés	Acteurs visés	Acteurs associés
	économiques situées en TRI			GEMAPI, porteurs PAPI)
	1.B.7 – Favoriser l'efficacité des diagnostics de vulnérabilité de quartiers, de bâtiments ou d'activités économiques	PAPI - Diagnostic de vulnérabilité	Collectivités (porteurs PAPI)	
	1.B.8 – Prendre en compte la réduction de la vulnérabilité aux inondations dans les programmes locaux de l'habitat (PLH), en particulier dans les secteurs à enjeux	PLH, PLU - PLUi	Collectivités (habitat, logement)	État, collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI)...
1.C – Planifier un aménagement du territoire résilient aux inondations				
	1.C.1 – Protéger les milieux humides et les espaces contribuant à limiter le risque d'inondation par débordement de cours d'eau ou par submersion marine dans les documents d'urbanisme	SCOT, PLU - documents en tenant lieu, cartes communales	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme)	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI), CLE SAGE
	1.C.3 – Encourager en priorité dans les territoires à risque important d'inondation (TRI) les réflexions portant sur la planification du territoire résilient aux inondations qui peuvent aller jusqu'à la recomposition spatiale du territoire	Documents d'urbanisme – Projets d'aménagement du territoire	Collectivités (urbanisme, création, aménagement, entretien, gestion/ zones activité, industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire - aéroportuaire)	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI), État
II. Agir sur l'aléa pour augmenter la sécurité des personnes et réduire le coût des dommages				
2.A – Incrire la réduction de l'aléa inondation dans une stratégie de long terme à l'échelle d'un bassin de risque cohérent				
	2.A.1 – Privilégier les techniques de ralentissement de la dynamique des écoulements	Stratégie de ralentissement dynamique des écoulements	Collectivités (porteurs PAPI , porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	
2.B – Agir sur les écoulements en respectant le fonctionnement naturel des cours d'eau				
	2.B.1 – Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux qui permettent de ralentir les écoulements	Restauration cours d'eau	Collectivités (porteurs PAPI , porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	
2.C – Agir sur l'aléa en préservant et restaurant les zones d'expansion des crues (ZEC) et les milieux humides contribuant au ralentissement des écoulements d'eau				
	2.C.1 – Recenser et catégoriser les zones d'expansion des crues (ZEC) et les milieux humides concourant à la régulation des crues	ZEC, milieux humides/recensement	Collectivités (Porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages)	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme, GEMAPI)
	2.C.2 – Gérer de manière durable les zones d'expansion des crues (ZEC) et les milieux humides concourant à la	ZEC, milieux humides/gestion (MAEC, PSE, ORE...)	Collectivités (porteurs PAPI , porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	Collectivités concernées, Propriétaires,

Repère	Numéro et titre de la disposition – PGRI 2022-2027	Outils / Procédures visés	Acteurs visés	Acteurs associés
	régulation des crues			exploitants
◆	2.C.3 – Restaurer les zones d'expansion des crues (ZEC) et les milieux humides concourant à la régulation des crues	ZEC, milieux humides/ restauration	Collectivités (porteurs PAPI, porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	Propriétaires, exploitants
2.D – Préserver et restaurer les milieux naturels et les espaces côtiers contribuant à limiter le risque de submersion marine				
◆	2.D.1 – Recenser et catégoriser les milieux naturels et les espaces côtiers contribuant à limiter le risque de submersion marine	Milieux naturels et les espaces côtiers/ recensement	Collectivités (porteurs PAPI, porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme)
◆	2.D.2 – Gérer de manière durable les milieux naturels et les espaces côtiers contribuant à limiter le risque de submersion marine	Milieux naturels et les espaces côtiers/ gestion (MAEC, PSE, ORE...)	Collectivités (porteurs PAPI, porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	Propriétaires, exploitants
◆	2.D.3 Restaurer les milieux naturels et les espaces côtiers contribuant à limiter le risque de submersion marine	Milieux naturels et les espaces côtiers/ restauration	Collectivités (porteurs PAPI, porteurs SAGE maîtres d'ouvrages)	Propriétaires, exploitants
2.E – Prévenir et lutter contre le ruissellement à l'échelle du bassin versant				
◆	2.E.1 – Réaliser un diagnostic de l'aléa ruissellement à l'échelle du bassin versant	Diagnostic ruissellement	Collectivités (porteurs PAPI, porteurs SAGE maîtres d'ouvrages), État	Collectivités, Professionnels agricoles...
◆	2.E.2 – Élaborer une stratégie et un programme d'actions de prévention et de lutte contre les ruissellements à l'échelle du bassin versant	Stratégie de prévention et de lutte - Programme d'actions - Zonage pluvial - Documents d'urbanisme	Collectivités (porteurs PAPI, porteurs SAGE, maîtres d'ouvrages, aménagement territoire, urbanisme, eaux pluviales)	Collectivités, Professionnels agricoles, Citoyens...
III. Améliorer la prévision des phénomènes hydro-météorologiques et se préparer à gérer la crise				
3.A – Renforcer les outils de surveillance, de prévision et de vigilance des phénomènes hydro-météorologiques et de leurs conséquences possibles en termes d'inondation ou de submersion des territoires, pour mieux anticiper la crise				
◆	3.A.4 – Élaborer et diffuser des cartes de zones d'inondation potentielles (ZIP) ou cartes similaires	Cartes ZIP - Cartes similaires	État (Dpt, Région), Collectivités (porteurs PAPI)	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme, GEMAPI)
3.B – Se préparer à la gestion de crise pour raccourcir le délai de retour à la normale				
◆	3.B.1 – Planifier la gestion de crise à l'échelle d'un territoire pertinent	Stratégie de gestion de crise (planification)	État	Collectivités (Communes, GEMAPI, porteurs PAPI), porteurs SLGRI



Repère	Numéro et titre de la disposition – PGRI 2022-2027	Outils / Procédures visés	Acteurs visés	Acteurs associés
	3.B.3 – Se préparer en organisant régulièrement des exercices de gestion de crise	Exercices de gestion de crise – PCS, PICS	Collectivités (Communes, EPCI-FP)	État (Dpt), collectivités (porteurs PAPI , GEMAPI)
	3.B.5 – Identifier les services publics impliqués dans la gestion de crise et les réseaux de service indispensables à un retour rapide à la normale après une crise et veiller à la continuité de leur activité en situation de crise	PCA	État (Dpt)	Collectivités (Communes, GEMAPI, porteurs PAPI), porteurs SLGRI
	3.B.7 – Anticiper la mise en sécurité en situation de crise du patrimoine culturel exposé à un risque d'inondation	Patrimoine culturel	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme, porteurs PAPI), porteurs SLGRI	DRAC , SDIS, Bouclier bleu France

IV. Mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque








4.A – Renforcer la connaissance sur les aléas d'inondation

	4.A.1 – Approfondir la connaissance de l'aléa débordement de cours d'eau	Amélioration des connaissances	Collectivités (porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages), État, établissements publics	Collectivités (Communes, GEMAPI)
	4.A.2 – Approfondir la connaissance sur les aléas littoraux	Amélioration des connaissances	Collectivités (porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages), État, établissements publics	
	4.A.3 – Approfondir la connaissance de l'aléa ruissellement	Guide méthodologique	État (Bassin)	Collectivités (porteurs PAPI , porteurs SAGE, maîtres d'ouvrages concernés)
	4.A.4 – Approfondir la connaissance de l'aléa remontées de nappes	Amélioration des connaissances	Collectivités (porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages), État, établissements publics	BRGM
	4.A.5 – Approfondir la connaissance des effets du changement climatique sur les aléas d'inondation	Amélioration des connaissances	Collectivités (porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages), État, établissements publics	

4.B – Renforcer la connaissance des enjeux en zone inondable et en zone impactée

	4.B.1 – Poursuivre l'amélioration de la connaissance des enjeux exposés aux inondations	Documents d'urbanisme – PAPI - PPRI/L	Collectivités (aménagement territoire, urbanisme, porteurs PAPI), État (Dpt)	
	4.B.2 – Renforcer la connaissance sur les conséquences des inondations sur les réseaux d'infrastructures	Amélioration des connaissances	État, Collectivités (porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages), Gestionnaires réseaux	

4.D – Améliorer le partage de la connaissance sur les risques d'inondation

Repère	Numéro et titre de la disposition – PGRI 2022-2027	Outils / Procédures visés	Acteurs visés	Acteurs associés
	4.D.1 – Partager les informations sur les risques d'inondation	Partage informations	État (Dpt, Bassin), collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI , porteurs SAGE, maîtres d'ouvrages), porteurs SLGRI	
4.E – Sensibiliser et mobiliser les élus autour des risques d'inondation				
	4.E.2 – Mettre en place une animation sur les risques d'inondation pour les élus locaux	Animations	État	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI), porteurs SLGRI
4.F – Sensibiliser et mobiliser les citoyens autour des risques d'inondation				
	4.F.3 – Communiquer sur les risques d'inondation auprès du grand public	Plan de communication / PAPI – SLGRI - SAGE	Collectivités (porteurs PAPI , porteurs SAGE), porteurs SLGRI	Collectivités (GEMAPI)
	4.F.4 – Développer des démarches innovantes pour informer et mobiliser l'ensemble des citoyens	Informations – Mobilisation	État, collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI)	
	4.F.5 – Intégrer le risque d'inondation dans les manifestations culturelles liées à l'eau	Manifestations culturelles	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI , maîtres d'ouvrages)	
4.H – Améliorer la maîtrise d'ouvrage pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et la coopération entre acteurs				
	4.H.4 – Informer et associer les EPTB en cas de projets de restauration ou d'optimisation de zones d'expansion des crues (ZEC)	ZEC (restauration) – R. 213-49 III du CE	Collectivités (GEMAPI, porteurs PAPI , porteurs SAGE, maîtres d'ouvrages)	EPTB
4.I – Articuler la gestion des risques d'inondation avec les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)				
	4.I.2 – Favoriser la cohérence et la complémentarité des différents outils locaux	SAGE, SLGRI, PAPI	CLE SAGE, collectivités (porteurs PAPI), porteurs SLGRI	